



# FMI, BANQUE MONDIALE : LE TOURNANT POLITIQUE

CHRISTIAN CHAVAGNEUX \*

**L**es institutions de Bretton Woods - le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale - ont été créées sur la base d'un faux-semblant. Il peut se résumer de la façon suivante : il est possible d'organiser une intervention financière publique internationale sur une base technique, économique, sans aucune considération de nature politique. Aujourd'hui, ce faux-semblant d'une séparation entre l'économique et le politique ne tient plus. L'histoire des deux institutions, les nombreux échecs de leurs interventions et la contestation théorique de leur modèle économique de base ont secoué le compromis institutionnel des années 1940 qui laissait à l'ONU (au Conseil de sécurité) le rôle d'organisation politique, les sœurs jumelles de Washington se contentant des meilleurs conseils nourris à la simple et pure rationalité économique.

Face à ce choc, qui prend la forme d'une remise en cause de leur légitimité, FMI et Banque mondiale ont réagi. Depuis la fin des années 1990, non seulement elles acceptent de reconnaître la nature intrinsèquement politique de leurs interventions, mais elles la revendiquent au nom de la recherche d'une plus grande efficacité, gage d'une légitimité à reconquérir. Malheureusement, les premiers signes de la mise en œuvre concrète de cette nouvelle orientation peinent à convaincre. Une occasion manquée qui risque de les mettre sous le feu de critiques croissantes dans les années qui viennent.

## *LE FAUX-SEMBLANT*

La séparation entre l'économique et le politique est inscrite dans les statuts des deux organisations. Ceux du FMI l'indiquent par défaut, en

\* Chercheur associé au Centre for Global Political Economy de l'Université de Sussex, rédacteur en chef de la revue *L'Économie Politique* et journaliste au mensuel *Alternatives Économiques*.



ne faisant jamais mention d'un éventuel rôle politique. À l'inverse, les statuts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement soulignent expressément l'interdiction qui lui est faite de s'aventurer sur le terrain politique (section 5b de l'article III, section 10 de l'article IV). Ce refus exprimé de la prise en compte du politique est en partie contingent à la période historique où elles sont nées. Presque cinquante ans plus tard, l'article 1 du chapitre premier des statuts de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) souligne, au contraire, que l'institution aidera seulement les pays « qui s'engagent à respecter et mettent en pratique les principes de la démocratie pluraliste »<sup>1</sup>.

Cette séparation se retrouve sur le plan de la méthode d'intervention des deux institutions. Si les négociations avec les pays membres sont censées mettre en relation des organisations internationales avec des États, concrètement, elles prennent la forme de discussions entre des experts (économistes et ingénieurs) dont la primauté est assurée sur les représentants politiques des États et des populations. La conditionnalité devient officiellement à partir des années 1960 (la pratique date de la décennie précédente) le mode de relation politique avec les pays du Sud qui, en pleine crise du système monétaire international, deviennent le champ d'intervention privilégié des deux organisations. Elle est supposée fixer des critères quantitatifs neutres dont le respect assure le renouvellement du droit de tirage sur les ressources de l'aide internationale.

Sur le plan idéologique, les plans d'ajustement structurel se transforment progressivement au cours des années 1980 en véritables plans de développement fondés sur une *best practice* au caractère universel demandant la mise en œuvre d'une économie de marché ouverte sur l'extérieur et fonctionnant selon des principes capitalistes dans le cadre d'une puissance publique réduite au minimum.

### *SA REMISE EN CAUSE*

À partir de la fin des années 1980, tout cet échafaudage s'écroule. L'histoire montre que les deux institutions n'ont eu de cesse de jouer un rôle politique évident. Et les exemples abondent.

On peut d'abord noter la façon dont elles ont reproduit les hiérarchies entre États servant les intérêts des États-Unis (Kunz, 1991 ; Gwin, 1994 ; Kapur, Lewis et Webb, 1997, p. 3, 5 ; Severino, 2001, p. 14). Jérôme Sgard (2002, pp. 52-53) a montré récemment le rôle politique essentiel joué par le ministère des Finances américain dans l'arrêt de la panique sur le won coréen à la fin 1997, après l'échec des interventions du FMI. Seul le pouvoir hégémonique des États-Unis a permis de forcer



acteurs publics et privés à se coordonner pour stopper les sorties de capitaux. En période de guerre froide, elles ont servi le camp de l'Ouest, comme l'illustre de manière caricaturale le premier prêt de la Banque mondiale que devait recevoir la France, retardé jusqu'à ce que, selon la formule du Département d'État américain, la situation politique française soit « corrigée », c'est-à-dire que les communistes n'appartiennent plus au gouvernement.

Les institutions de Bretton Woods servent également les intérêts des financiers américains. Aujourd'hui comme hier. Comme l'explique Éric Helleiner (1994, pp. 44-49), la rédaction initiale des statuts du Fonds monétaire international (FMI) prévoyait que lorsqu'un pays était victime de fuite de capitaux importante, celui qui recevait ces capitaux avait l'obligation de collaborer avec les autorités du pays d'origine pour mettre fin à la situation. Sous l'influence des banquiers américains, qui avaient bénéficié des fuites de capitaux européens dans les années 1930, cette disposition a été supprimée pour donner l'article VIII-2-b actuel des statuts de l'institution qui autorise mais n'oblige pas la coopération entre États. De même, l'une des conclusions politiques fortes de l'ouvrage critique de Joseph Stiglitz (2002, pp. 44-46, 97, 227, 268-271) tient à sa démonstration de la façon dont le Fonds monétaire international sert les intérêts des financiers de Wall Street.

L'action politique des institutions de Bretton Woods comporte également une dimension autonome. Elle se lit, par exemple, dans la concurrence qu'elles se livrent entre elles. Ou bien dans la façon dont elles gèrent les annulations de dette dans le cadre de la procédure PPTÉ. La manière dont les critères d'éligibilité ont été choisis est une première illustration de l'introduction de déterminants politiques dans une procédure *a priori* technique. Les critères retenus initialement en septembre 1996 ne concernaient que les ratios de dette extérieure et le document de travail du FMI de mars 1997 décrivant les principes de la procédure ne fait mention explicite que de ceux-ci. Il en est rapidement résulté que certains pays africains francophones, en particulier la Côte d'Ivoire, ne pourraient pas bénéficier des allègements possibles, alors même qu'ils enregistraient des transferts nets négatifs à l'égard des institutions de Bretton Woods. La France a donc engagé un large *lobbying* afin d'introduire des critères supplémentaires adéquats, nécessaires pour la sélection de ses protégés africains. Ce qui fut obtenu dans le courant de l'année 1997 et aboutit à l'introduction du critère budgétaire. Ainsi, un an après l'Ouganda, premier bénéficiaire de la procédure, la Côte d'Ivoire pouvait annoncer son éligibilité en avril 1998, le ministre des Finances ivoirien soulignant que son pays venait de remporter une victoire diplomatique « que nous partageons avec la France », révélant crûment que « sur le plan diplomatique, la France a joué un rôle très



important. D'abord pour que la Côte d'Ivoire soit éligible à l'initiative d'allègement de la dette » (Ngoran, 1998). De même, Marc Raffinot (1999) a montré que, bien que la dette du Burkina Faso puisse être considérée comme assez facilement remboursable, le choix d'hypothèses particulièrement défavorables a permis de sélectionner ce pays comme bénéficiaire de la procédure ; une étude détaillée de la situation financière extérieure ougandaise a pu également souligner combien le pays avait été relativement favorisé en la matière (Botchwey *et alii*, 1998, p. 60).

À cette démonstration historique vient s'ajouter, à partir du milieu des années 1990, l'effondrement du pilier de la conditionnalité, qui servait à démontrer la nature purement technique des relations entre les institutions internationales et leurs pays membres. Un effondrement dû à la concomitance de son extension démesurée et de son incapacité à faire évoluer les pays dans le sens souhaité des réformes. À la Banque mondiale, cet échec a donné lieu à la promotion de l'idée de sélectivité, à partir d'études tendant à montrer qu'une allocation de l'aide vers les pays qui sont le plus disposés à conduire des réformes et à mettre en œuvre de « bonnes politiques » est beaucoup plus efficace pour lutter contre la pauvreté. La sélectivité a ses avantages et ses inconvénients (Chavagneux et Tubiana, 2000), mais elle marque clairement une volonté, de la part de la Banque mondiale, de choix politique des gouvernements jugés les plus sérieux dans leur volonté de réformes<sup>2</sup>. De son côté, le FMI condamne rétrospectivement la gestion de son ancien directeur général Michel Camdessus en dénonçant sa propre dérive dans le domaine de la conditionnalité économique<sup>3</sup>. L'institution reconnaît avoir voulu se substituer à des stratégies de développement, par la multiplication, inefficace, des conditions « structurelles ». Celles-ci sont passées de 2 par programme, en moyenne, en 1987, à 17 à leur sommet en 1997, avant de revenir à 13, en moyenne, en 1999, ce qui reste substantiellement plus élevé que dix ans auparavant.

Le coup de grâce sera donné par la contestation du modèle idéologique des deux institutions, en particulier de la part d'économistes issus de la théorie économique dominante à laquelle les deux institutions font référence. La critique la plus récente est celle de Joseph Stiglitz (2002) : de la gestion de la crise asiatique à la transition russe, en passant par de nombreux autres exemples un peu partout au Sud, le prix Nobel d'économie montre la mauvaise gestion macroéconomique du Fonds monétaire et dénonce la croyance selon laquelle la réforme économique est sans lien avec les institutions politiques et les sociétés des pays concernés. Un peu avant, William Easterly (2001) a démontré l'inanité totale du modèle de croissance sur lequel s'appuient FMI et Banque mondiale pour déterminer les besoins d'aide des pays du Sud. Il y a

d'abord eu l'idée à la Harrod-Domar-Rostow que le développement passait par un grand bond en avant de l'investissement public, que l'aide internationale devait financer. Pourtant, l'économétrie contemporaine montre l'impossibilité de mettre en évidence un lien entre les niveaux d'aide, d'investissement et de croissance dans les pays en développement. L'explication est simple : non seulement l'aide ne finance pas toujours l'investissement, mais l'accumulation de machines ne suffit pas à faire démarrer la croissance. Une évidence que les modèles du FMI et de la Banque mondiale n'ont toujours pas intégrée. Lorsque les économistes des deux institutions s'interrogent sur le lien investissement - croissance, ils finissent par énoncer que, s'il est difficile à montrer à court terme, il reste vrai à moyen/long terme. Si c'était vrai, dit Easterly, la différence des dynamiques d'investissement devrait expliquer les différences de croissance entre les pays. Et ceux qui font un gros effort d'investissement devraient croître plus vite que les pays riches où un stock de capital élevé diminue le rendement de l'investissement marginal. Or, aucune de ces propositions ne peut être vérifiée.

Car l'investissement, ce n'est pas seulement des machines : il faut aussi des gens pour s'en servir. Forte de cette découverte, la Banque mondiale décidera de mettre en avant la nécessité de développer le « capital humain ». Qui contestera qu'une population largement scolarisée et bien formée ne soit pas un atout pour la croissance ? Mais, là encore, impossible, montre Easterly, de mettre en évidence tout espèce de lien entre les rythmes de croissance des dépenses d'éducation et la croissance du PIB. Pourquoi ? Parce que ces dépenses servent plus souvent à payer des salaires aux professeurs au moment des élections qu'à établir un système éducatif digne de ce nom et que quelques étudiants bien formés dans un pays globalement pauvre n'apportent pas grand-chose.

En synthèse : si on ne peut pas augmenter le niveau de productivité de l'économie en mettant plus de machines à la disposition d'habitants mieux formés, contentons-nous du niveau de capital existant... et diminuons le nombre d'habitants. D'où le soutien aux politiques de planning familial dans les pays du Sud. Pourtant, la causalité « moins de croissance démographique implique plus de croissance économique par tête » n'est pas établie : la croissance démographique a baissé au Sud au cours des dernières décennies, mais le PIB par habitant aussi et les différences de rythme démographique n'explique pas les différences de croissance du PIB par habitant.

Chapitre après chapitre, Easterly offre l'une des critiques les plus radicales des fondements théoriques qui nourrissent les interventions des institutions de Bretton Woods. On peut y ajouter les travaux, renouvelés années après années, de Dany Rodrik, soulignant l'absence



de lien entre libéralisation et croissance (par exemple, 2001) et toutes les bases idéologiques des deux institutions auront été mises à bas.

### *UNE RÉACTION...*

Face à ce déferlement, les institutions de Bretton Woods ne sont pas restées sans réaction. Elles ont procédé à une véritable révolution en décidant de faire éclater le faux-semblant initial pour revendiquer un rôle politique direct au sein des pays du Sud comme une condition de l'accroissement de l'efficacité de l'aide.

Elles commencent à le faire sur le plan intellectuel en publiant des travaux sur « l'économie politique de l'aide » montrant l'importance des facteurs politiques locaux et le rôle central de l'État dans la réussite des réformes nécessaires au développement<sup>4</sup>. La Banque mondiale publie également en 2001 le rapport, *Aid and Reform in Africa*, dont les conclusions permettent de faire le deuil de l'approche de la *best practice* : chaque pays se voit reconnaître sa propre configuration des rapports de force sociaux et politiques dont les processus d'ajustement doivent tenir compte.

De nouveaux fondements qui se transforment, à partir de la fin des années 1990, en quatre nouvelles orientations politiques (Chavagneux, 2001). C'est d'abord la priorité donnée à la lutte contre la pauvreté. Le thème est porteur et les bailleurs de fonds l'habillent d'un discours intellectuel (référence à Amartya Sen), stratégique (la pauvreté déstabilise les gouvernements) ou humanitaire. Concrètement, les gouvernements des pays du Sud doivent définir, en concertation avec leur société civile locale, une stratégie à moyen terme de lutte contre la pauvreté. Ce qui signifie à la fois l'entrée de nouveaux acteurs politiques sur la scène de l'aide (plus seulement les États, mais aussi les entreprises, les syndicats, les ONG) et leur coordination sur plusieurs années dans la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de politiques sociales (santé, éducation).

Une méthode censée nourrir le deuxième grand axe de la nouvelle politique des institutions de Bretton Woods, « l'appropriation » (*ownership*) par les acteurs locaux des politiques de réforme. Elle oblige les gouvernements concernés à trouver des compromis avec les forces politiques et sociales nationales. Elle oblige aussi concrètement les agences d'aide à porter un jugement politique sur ces compromis et à engager le débat avec un large ensemble d'acteurs. L'appropriation est censée être facilitée par la réduction du nombre de conditions attaché aux prêts. La boucle est bouclée lorsque l'on ajoute à tout cela la nouvelle orientation de l'initiative de réduction de la dette des pays les plus pauvres (PPTE) qui, depuis sa version approfondie de la fin 1999, permet aux gouvernements des pays en développement les plus pauvres

de bénéficier d'un allègement du service de leur dette extérieure à condition que les fonds libérés soient attribués au financement de politiques sociales définies dans le cadre de la lutte contre la pauvreté présentée ci-dessus.

... *QUI RESTE LARGEMENT INSUFFISANTE*

Mise en œuvre depuis 1999, ces nouvelles orientations n'en sont encore qu'à leurs débuts. Néanmoins, les premiers éléments d'analyse disponibles sur les programmes concernés tendent à montrer que les deux institutions sont encore loin de faire se rejoindre la pratique avec les discours.

Le premier problème tient à la définition des politiques négociées. Elles restent fondamentalement prisonnières des recettes du modèle idéologique de base du Consensus de Washington (Cnuced, 2002, p. 5 ; Cling *et alii*, 2002, pp. 199, 228). En dépit de la démonstration de leur inefficacité, les politiques macroéconomiques traditionnelles restent d'actualité sur le terrain et conduisent toujours à des stratégies uniformes sur le modèle de la *best practice*. Des politiques macroéconomiques qui continuent par ailleurs à faire l'impasse sur leurs conséquences en matière de pauvreté (Cnuced, 2002, p. 34 ; Raffinot, 2002) tout en ne tenant pas compte des résultats proposés en la matière par les autres institutions internationales comme le PNUD (Cling *et alii*, 2002, p. 185). Le FMI et la Banque mondiale, dans un rapport conjoint remis en septembre 2002 au Comité de développement, reconnaissent ces critiques (IMF - World Bank, 2002, p. 17). Elles ajoutent même que leurs projections à moyen terme de la situation des pays en développement sont souvent fondées sur des hypothèses de croissance irréalistes et qui ne laissent pas la place à la définition de politiques alternatives en cas de chocs.

Tous les observateurs, y compris les institutions de Bretton Woods, soulignent que la mise en œuvre des nouvelles stratégies a fortement accru la charge administrative des gouvernements, dépassant souvent les limites de leurs capacités institutionnelles (Coussy, 2002 ; FMI, 2002, p. 48 ; IMF - World Bank, 2002, p. 7 ; Raffinot, 2002). Résultat : les pays du Sud proposent les programmes de réduction de la pauvreté dont ils savent qu'ils ont les plus grandes chances de plaire aux bailleurs de fonds, sans préjuger de la possibilité de leur réalisation. Ils le font d'autant plus vite que cela leur permet d'obtenir avec un minimum de délai les annulations partielles de créances liées au programme PPTE (Killick, 2002, p. 20). En ce sens, nombre de dirigeants des gouvernements du Sud montrent leurs capacités, inaltérées, d'appropriation du discours des pays donateurs aux fins de récupérer la rente de l'aide internationale<sup>5</sup>... Mais la rapidité se marie mal avec les processus récla-





més de négociation large avec les différentes composantes de la société civile.

L'*ownership* subit ainsi quelques ratés manifestes. Nombreux sont ceux à souligner, par exemple le fait que les parlements locaux, *a priori* légitimes, sont peu ou pas consultés (Cnuced, 2002, p. 8 ; Raffinot, 2002). De leur côté, les représentants de la société civile peuvent manquer de légitimité et, ou de compétence technique. Ils restent également très dépendants des financements des différents bailleurs de fonds qui ont chacun tendance à créer leur propre société civile. Quand le dialogue est possible, les résultats peuvent être intéressants : ainsi, Zye Gariyo souligne-t-il l'influence qu'ont pu avoir certaines ONG sur la définition des politiques de pauvreté dans leurs négociations avec le gouvernement ougandais. Mais il précise que les ONG ont ensuite été tenues à l'écart des relations avec les bailleurs de fonds (Gariyo, 2002). Si FMI et Banque mondiale tiennent à souligner ce qui leur paraît des progrès en termes d'ouverture vers la société civile, les deux institutions reconnaissent également l'insuffisante prise en compte des parlements et la nécessité d'un dialogue plus ouvert sur le contenu des politiques (FMI, 2002, p. 48 ; IMF - World Bank, 2002, p. 5). Néanmoins, il semble que, sur le terrain, les procédés de négociation n'ont guère changé, le style de négociation fermé et non transparent du FMI continuant à perdurer d'un côté (Killick, 2002), tandis que, de l'autre, les ministères des Finances, à l'autorité politique reconnue mais aux faibles compétences en matière de lutte contre la pauvreté, semblent avoir du mal à partager leurs informations et leurs analyses avec les autres ministères (Cling *et alii*, 2002, pp. 195-196 ; IMF - World Bank, 2002, p. 22).

Enfin, si on peut noter quelques exemples où la conditionnalité du FMI a effectivement diminué (Mozambique, Albanie), d'après l'étude menée par Tony Killick (2002) sur six pays, on ne note pas de réduction du nombre des conditions en matière de politique économique, les conditions liées à la « bonne gouvernance » ont tendance à augmenter et la Banque mondiale ne connaît pas de réduction du nombre de ses conditionnalités structurelles. Au total, l'allègement promis de la conditionnalité ne se matérialise pas sur le terrain (Cnuced, 2002, p. 11) : le nombre moyen de conditions imposées par les institutions financières internationales à 13 pays africains en 1999-2000 s'est élevé à 114 pour chaque pays, dont 82 liées à la gouvernance.

Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale sont aujourd'hui à un tournant. Après la sévère remise en question des fondements de leurs interventions, elles ne peuvent plus continuer comme avant. Elles l'ont compris en s'orientant vers de nouvelles stratégies qui comportent de nombreux points positifs. Lutte contre la



pauvreté, incitation à l'appropriation locale des réformes, baisse de la conditionnalité et réduction de dette fournissent des orientations qui portent en germes les principes d'une véritable efficacité de l'aide au développement. Avec des agences d'aide qui prennent en compte les contextes politiques locaux, contribuent à identifier les véritables besoins des populations pauvres, cherchent l'adhésion des gouvernements et des populations aux réformes, incitent la société civile à s'exprimer et agissent à terme dans le sens d'une plus grande responsabilité démocratique des États, l'intervention publique internationale pourrait retrouver efficacité et légitimité. Comme le soulignent Cling *et alii*, « jamais à ce jour, les conditions formelles de l'émergence de politiques publiques, soutenues par l'aide internationale, orientées vers la réduction de la pauvreté et le développement n'ont été aussi favorables » (2002, p. 214).

Comme l'indique Jean-Michel Severino, le directeur général de l'Agence française de développement (2001), « pour s'en sortir, les institutions de Bretton Woods doivent apprendre à faire de la politique..., cela veut dire apprendre à former des consensus ». Pour cela, « il ne suffit plus d'être un bon économiste, un bon ingénieur. Il faut savoir analyser une politique, savoir parler politique. Des dimensions qui restent insuffisamment présentes aujourd'hui » (p. 16). Un constat que partagent aujourd'hui le FMI et la Banque mondiale qui demandent à leurs fonctionnaires d'acquérir « de nouvelles compétences » (IMF - World Bank, 2002, p. 36) et de renforcer leurs analyses « des questions d'économie politique pour mieux comprendre les forces qui pourraient bloquer ou affaiblir la mise en œuvre des programmes » (FMI, 2002, p. 44). L'action politique assumée reste bien l'avenir des institutions de Bretton Woods.

## NOTES

1. Même si lors de son arrivée à la tête de l'institution, en 1994, Jacques de Larosière a cherché à affirmer une orientation plus apolitique (Marsh, 1994).
2. Une voie officiellement suivie par les États-Unis depuis novembre 2002 par l'annonce de la création d'une nouvelle institution (la *Millennium Challenge Corporation*) chargée de distribuer 5 MdS d'aide au développement supplémentaire, à l'horizon 2006, les pays bénéficiaires étant sélectionnés *a priori*, sur la base d'une liste de critères politiques (respect de la démocratie, lutte contre la corruption,...).
3. Voir les nombreux documents à ce sujet sur le site [www.imf.org](http://www.imf.org).
4. Pour une critique de cette littérature voir Philippe Hugon, 2000.
5. Qui leur sert à nourrir leurs affrontements politiques internes, voir l'étude classique à ce sujet de J-F Bayart, 1989.



## BIBLIOGRAPHIE

- BAYART J-F. (1989), *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Fayard.
- BOTCHWEY K., COLLIER P., GUNNING J.W. et HAMADA K. (1998), *Report of the group of independent persons appointed to conduct an evaluation of certain aspects of the Enhanced Structural Adjustment Facility*, FMI.
- CHAVAGNEUX C. (2001), « Les enjeux politiques d'un slogan », *Politique Africaine*, n° 82, juin.
- CHAVAGNEUX C. et TUBIANA L. (2000), « Quel avenir pour les institutions de Bretton Woods ? Les transformations de la conditionnalité », Conseil d'analyse économique, rapport n° 25.
- CLING J-P, RAZAFINDRAKOTO M. et ROUBAUD F. (2002), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Dial - Économica.
- CNUCED, « Le développement économique en Afrique. De l'ajustement à la réduction de la pauvreté : qu'y a-t-il de nouveau ? », Nations unies.
- COUSSY J. (2002), « FMI et Banque mondiale : une nouvelle stratégie », *Cahiers Français*, n° 310, septembre ? octobre.
- EASTERLY W. (2001), *The Elusive Quest for Growth. Economists' Adventures and Misadventures in the Tropics*, MIT Press.
- FMI (2002), *Rapport annuel*, FMI.
- GARIYO Z. (2002), « Civil Society and Global Finance in Africa : the PRSP Process in Uganda », in J. A. Scholte avec A. Schnabel, *Civil Society and Global Finance*, Routledge.
- GWIN C. (1994), « US relations with the World Bank, 1945-1992 », *Brookings Occasional Papers*, The Brookings Institution.
- HEILLEINER E. (1994), *States and the Reemergence of Global Finance. From Bretton Woods to the 1990s*, Cornell University Press.
- HUGON P. (2002), « L'économie politique de l'ajustement », *Économies et Sociétés*, Série P 35, n° 8, août.
- IMF - WORLD BANK (2002), *Poverty Reduction Strategy Papers (PRSP) - Progress in Implementation*, Development Committee, septembre, n°DC2002-0016.
- KAPUR D., LEWIS J.-P. et WEBB R. (1997), *The World Bank. Its First Half Century, volume I : History*, Brookings Institution Press.
- KILLICK T. (2002), « The Streamlining of Conditionality : Aspirations, Relativity and Repercussions », DFID, à paraître.
- KUNZ D.B. (1991), *The economic diplomacy of the Suez crisis*, The University of North Carolina Press, Chapel Hill et Londres.
- MARSH D. (1994), « Excess gives way to restraint », *Financial Times*, 4 avril.
- NGORAN N. (1998), « Nous avons remporté une victoire diplomatique », *L'Autre Afrique*, N° 49, 13 - 19 mai.
- RAFFINOT M. (2002), « Vite fait ou bien fait ? L'économie politique de la lutte contre la pauvreté au Mali », *L'Économie politique*, n° 16, 4<sup>ème</sup> trimestre.
- RAFFINOT M. (1999), « Les infortunes de la vertu : le cas du Burkina Faso », in J. Y. Moisseron et M. Raffinot (Dir), *Dette et pauvreté. Stabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu*, Economica.
- RODRIK D. (2001), « Les mirages de l'ouverture extérieure », *L'Économie Politique*, n° 10, 2<sup>ème</sup> trimestre.
- SEVERINO J-M. (2001), « On n'échappe pas au politique quand on fait de l'aide au développement », *L'Économie politique*, n° 10, 2<sup>ème</sup> trimestre.
- SGARD J. (2002), *L'économie de la panique. Faire face aux crises financières*, La Découverte.
- STIGLITZ J. (2002), *La grande désillusion*, Fayard.